Date de convocation : 27 octobre 2020

Date d'affichage de la convocation : 27 octobre 2020 Date d'affichage du procès-verbal : 4 novembre 2020

Membres présents : 18 (18 en exercice)

18 votants

Secrétaire de séance : Jocelyne GOUSSET



# COMPTE RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES MAINE CŒUR DE SARTHE SEANCE DU 2 NOVEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le deux novembre à dix-huit heures, les membres du bureau communautaire de Maine Cœur de Sarthe se sont réunis **en visioconférence**, sous la présidence de Monsieur David CHOLLET

#### Etaient présents Mesdames et Messieurs les membres du bureau communautaire :

Ballon- Saint Mars: Maurice VAVASSEUR - Jocelyne GOUSSET

Courceboeufs: Dominique DORIZON

Joué l'Abbé : Magali LAINE

<u>La Bazoge</u>: Michel LALANDE - Jérôme DELLIERE - François DESCHAMPS

<u>La Guierche</u> : Eric BOURGE <u>Montbizot</u> : Alain BESNIER

Neuville sur Sarthe: Véronique CANTIN - Samuel HAMELIN

Saint Jean d'Assé: Emmanuel CLEMENT

Saint Pavace: Marina COMPAIN

Sainte Jamme sur Sarthe: Jean-Luc SUHARD - Jean-Michel LERAT

Souligné sous Ballon : David CHOLLET

Souillé: Catherine CHALIGNE

<u>Teillé</u>: Michel MUSSET **Absents excusés**: /

\*\*\*\*\*

### I : DELIBERATIONS PRISES EN BUREAU

#### 2020-B-16 : Signature d'une convention de rupture conventionnelle

Le bureau communautaire, avec 12 POUR , 2 CONTRE et 4 abstentions

- Valide la rupture conventionnelle avec l'agent social ayant formulé cette demande,
- Fixe l'Indemnité Spécifique de Rupture Conventionnelle à 4 000 €
- Fixe la date de cessation définitive de fonctions au 30 novembre 2020
- Prend acte de l'indemnisation de l'assurance chômage par la collectivité.

#### 2020-B-17: Validation du plan d'actions 2021 du Document Unique avant transmission au Comité technique

Le bureau communautaire, à l'unanimité :

- Valide le plan d'actions 2021, dans le cadre du Document Unique soumis à l'avis du Comité Technique du centre de gestion de la Fonction Publique territoriale.

Le président informe que le décret n°2020-182 du 27 février 2020, permet d'intégrer dans le dispositif du RIFSEEP de nouveaux cadres d'emplois. Cela concerne, les techniciens territoriaux, les ingénieurs, les Educateurs de Jeunes Enfants et les auxiliaires de puériculture. Il convient de compléter, le tableau du régime indemnitaire arrêté le 11 décembre 2017.

Le bureau communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- Valide les modifications apportées pour intégrer les derniers cadres d'emplois au RIFSEEP.
- Adopte le nouveau tableau RIFSEEP ainsi complété.
- Dit que les dispositions de la délibération du 11 décembre 2017 restent inchangées.

# 2 : CRISE SANITAIRE ET CONFINEMENT

Le président informe que compte tenu de la crise sanitaire liée à la covid 19 et du re-confinement institué par le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020, comme le bureau de ce soir, le prochain conseil communautaire du 9 novembre 2020 et les suivants se tiendront en visioconférence sur 14 sites de visioconférence ( les sites référencés sont les 13 mairies des communes membres et l'hôtel communautaire). Pendant la crise sanitaire, le président ne peut pas autoriser l'accès au public des séances du conseil et du bureau.

La visite du multi accueil à Neuville sur Sarthe prévue le 9 novembre est annulée, ainsi que la séance photos avec les élus.

De façon générale, tout ce qui n'est pas strictement indispensable est annulé et la visioconférence sera généralisée pour les réunions de travail (conseils, bureaux, commissions, ...) pendant la durée du confinement.

Le télétravail est mis en œuvre pour le personnel dont les missions peuvent être réalisées à distance, afin de limiter le personnel en présentiel. Les services restent cependant ouverts au public.

# 3 : DELIBERATIONS A PRENDRE AU PROCHAIN CONSEIL

- 1) DM budget SPANC
- 2) DM budget annexe ZA La Piece du Bois
- 3) Constitution de provisions pour les budgets annexes ZA
- 4) Reprise de provisions pour échéance remboursement ADAPEI
- 5) Création d'un poste d'éducateur de jeunes enfants sur le relais petite enfance
- 6) Vote des subventions 2020 aux associations
- 7) Vote du règlement intérieur
- 8) Constitution de la CLECT
- 9) Constitution des commissions et groupes de travail
- 10) Désignation des représentants à l'office de tourisme Maine Cœur de Sarthe
- 11) Convention de groupement de commande marché énergie électricité tarif bleu
- 12) Point sur le financement de la salle de tennis de table
- 13) Lancement de la consultation de maitrise d'œuvre salle de tennis de table.

# 4: INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- 1) Les élus sont en concertation avec les sociétés assurant une prestation dans la gestion des animaux errants pour mettre en œuvre un service uniforme sur l'ensemble des communes.
- 2) Engagement d'une réflexion sur un groupement de commandes pour le balayage de la voirie.

La séance est levée à 20 h 35 Le Président David CHOLLET